



Regroupement familiale pour enfant mineur

Par **fares**, le **26/03/2008** à **00:28**

il y a un an que j ai deposer mon dossier par l aide d une association pour accueillir mon frere delaisser par mon pere et ma mere justifier par l autoritee judiciaire en algerie. les raisons de mon frere presente un handicap progresive annuellement degradant sa sante. et poursui ses etudes difficilement . mes parents etaient convoquer au consulat de france a alger remplissant chacun d eux un formulaire interogatoire c est a dire mon pere ! ma mere ! et mon frere age de 14ans avec un dossier complet tandis que moi je suis marier depuis 4ans en france et j ai ma carte de residence pour 10ans . jusqu a se jour je n est aucune reponse ???? que doit je faire pour aider mon frere .et sauver son interet A venir ... JE VOUS REMERCIE POUR SE SITE et avoir une reponse de votre part merci.